

de la Caisse de dépôt et placement du Québec? Ils étaient, comme d'habitude, terrés sous le tapis et rangés derrière leur pasteur, comme 74 brebis.

Non, monsieur le Président, nous n'avons vraiment aucune leçon de comportement à recevoir des libéraux d'en face, et je considère remarquable la performance de nos députés en cette Chambre comparativement à celle de nos prédécesseurs.

* * *

[Traduction]

LES FORÊTS

LES CRÉDITS FÉDÉRAUX PRÉVUS POUR LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, durant la campagne électorale, les progressistes-conservateurs ont convaincu de nombreux électeurs de la Colombie-Britannique et de tout le Canada que le secteur forestier occupait une place élevée sur leur liste de priorités pour les fonds fédéraux. Ils ont promis un montant de 200 millions de dollars par année pour la Colombie-Britannique, et aucun conservateur n'est jusqu'à présent revenu sur cette promesse. Le premier ministre (M. Mulroney) a promis d'instituer un ministère des forêts dont le titulaire serait membre à part entière du cabinet. Nous n'avons qu'un ministre d'État relégué à l'ombre du ministère de l'Agriculture et doté d'un budget inférieur de 15 p. 100 à celui que lui avait accordé Pierre Trudeau. Ce dernier avait même offert 60 millions de dollars à la Colombie-Britannique aux fins du reboisement l'année dernière.

Nous voyons maintenant les conservateurs de connivence avec Bill Bennett, et offrant au plus 30 millions de dollars fédéraux par année à notre province. Ce montant pourrait bientôt être ramené à 15 millions. Il faudrait dépenser au moins 300 millions par année pour reboiser les 600,000 hectares de terres de bonne et moyenne qualité qui ne l'ont pas encore été en Colombie-Britannique. Ces anciens boisés sont situés dans le voisinage de nos usines et de nos localités et procureraient un rendement de plus de 10 p. 100 de la valeur des investissements par année, d'après les calculs du Service canadien des forêts.

Les habitants de la Colombie-Britannique ne sont pas contents de voir que les promesses de septembre dernier ont été édulcorées et les fonds réduits de 200 à 30 millions, et peut-être maintenant à 15 millions par année. Nos forêts représentent notre avenir et des emplois pour nos jeunes. Les électeurs ont été regrettamment induits en erreur par bon nombre de progressistes-conservateurs qui avaient promis de venir en aide à l'industrie forestière canadienne.

* * *

[Français]

L'ADMINISTRATION

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

M. Gabriel Fontaine (Lévis): Monsieur le Président, je comprends que les derniers représentants de cette organisation qui s'éteint, les derniers quarante dans tout le pays, poussent, tout

Article 21 du Règlement

comme un animal blessé et à l'agonie, leur dernier cri de désespoir. Ils crient sur le rôle des députés progressistes conservateurs de cette Chambre. C'est de l'hypocrisie raffinée, monsieur le Président. Le 4 septembre, la population du Canada a très bien évalué la performance des députés libéraux.

Je dois signaler à cette Chambre, monsieur le Président, que les députés progressistes conservateurs, les 211, ont très bien su s'intégrer dans le processus législatif par leurs discours dans les divers débats législatifs, par leur participation aux divers comités permanents de la Chambre, par leur participation au caucus national, régionaux, au caucus par sujets, où ils prennent part à l'évaluation des programmes du gouvernement.

Enfin, et il est très important de le souligner, monsieur le Président, alors que les 74 «nouilles» du Québec avaient presque réussi à faire oublier la définition nationale du Canada par leur absence intellectuelle à Ottawa, par leur absence physique dans leur circonscription; maintenant, les députés progressistes conservateurs sont présents dans leur circonscription et par eux et par elles, les députés, le Canada redevient visible et apprécié par tous les Canadiens et Canadiennes. Et par notre présence, monsieur le Président, les députés progressistes conservateurs vont enlever toute inquiétude et toute équivoque à l'existence d'un Canada *A mari usque ad mare*.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE

L'ADMISSIBILITÉ DES PERSONNES SEULES

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président, je n'ai pas l'intention de répliquer...

Une voix: Où étiez-vous il y a 20 ans?

M. Malépart: Monsieur le Président, les députés conservateurs pensent que c'est le quart d'heure de l'admiration mutuelle.

Monsieur le Président, la Chambre ici, c'est l'endroit pour exprimer nos opinions et défendre l'intérêt des gens.

Je pars, monsieur le Président, sur une note beaucoup plus sérieuse. Depuis plusieurs mois j'ai entrepris une démarche à travers le pays, une vaste campagne de sensibilisation auprès de divers groupes afin d'éviter que le gouvernement conservateur ne continue dans sa voie de la discrimination à l'égard des personnes seules âgées de 60 à 64 ans.

Monsieur le Président, pourrais-je demander aux honorables députés de bien vouloir écouter...

Monsieur le Président, j'aimerais rappeler ici quelques-uns des groupes qui ont appuyé la demande que j'ai faite au premier ministre, soit d'étendre à toutes les personnes seules dans le besoin, sans faire de discrimination à l'égard des personnes célibataires, séparées ou divorcées, tout d'abord: l'Association Québécoise pour la défense des droits des retraités et des pré-retraités; la FADOQ, la Fédération des clubs de l'Âge d'or du Québec; la Fédération des familles monoparentales du Québec; The Fredericton Voice of Women du Nouveau-Brunswick; The YMCA of Halifax de la Nouvelle-Écosse; The Saskatchewan Woman Institute; The Widow Talk Association of Sault-Ste-Marie en Ontario; Business and Professional Women's Club Summerside, Ontario; Mature Women's Support Network, à Vancouver en Colombie-Britannique...